



Convocation :..... 09.11.2020  
Affichage :..... 09.11.2020

Membres ( statutaires.... 10  
( présents..... 9  
( votants..... 9

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU COMITÉ SYNDICAL

### SÉANCE DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 À 18H

N° 2020/20

**Objet : Approbation du soutien financier à la création d'un Master « Cinéma XR » par l'ENSAV à Castres**

#### Membres présents :

##### Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

Mme Geneviève VICENTE, Arnaud BOUSQUET, Mme Catherine DURAND, MM. Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

##### Conseil Départemental du Tarn :

M. Christophe TESTAS, Mme Isabelle ESPINOSA, M. Michel BENOIT, Mme Catherine RABOU.

#### Secrétaire :

Mme Isabelle ESPINOSA

#### Assistaient également à la réunion :

Mme Julie CAPO-ORTEGA, membre suppléant

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

## Délibération n°2020/20

Approbation du soutien financier à la création d'un Master « Cinéma XR » par l'ENSAV à Castres

Le Président ayant exposé,

L'Ecole Nationale Supérieure d'AudioVisuel constitue, au sein de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, une des trois grandes écoles publiques françaises de cinéma ; implantée à Castres depuis plusieurs années, elle y propose une Licence professionnelle en infographie et multimédia intitulée « Technologies et Activités de l'Image et du Son », qui accueille 15 étudiants/an depuis l'année universitaire 2014-2015.

L'ENSAV porte le projet d'ouverture d'un Master en deux années, intitulé « Cinéma XR » (c'est-à-dire en réalité étendue), portant sur la conception et la réalisation d'œuvres audiovisuelles immersives et interactives en réalité virtuelle, augmentée et mixte. Le Conseil d'administration de l'Université Toulouse Jean-Jaurès a validé le projet de parcours de ce Master à Castres, qui a été accrédité par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'ouverture de ce parcours pourrait intervenir à la rentrée 2021 et permettrait d'accueillir 25 étudiants pour chacune des deux années du Master, ce qui porterait l'effectif total de l'ENSAV à Castres à 65 étudiants.

Pour mettre en œuvre ce Master, l'ENSAV prévoit d'ores et déjà l'affectation d'un Maître de Conférences à mi-temps et, dans l'attente de pouvoir affecter davantage de moyens humains, sollicite auprès du Syndicat mixte, pour le démarrage, une contribution au coût de fonctionnement qui s'élève en année pleine à environ 30 k€/an.

Le Syndicat mixte qui finance actuellement un 1/2 poste de secrétariat dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Moyens conclue avec l'ENSAV pour la Licence existante, a d'ores et déjà inscrit à son budget les crédits nécessaires pour couvrir un poste à temps plein à l'ouverture du Master.

Il est également proposé au Syndicat mixte que la Convention d'objectifs et de Moyens soit réévaluée à l'occasion de l'ouverture du Master, pour les trois prochaines années, comme suit :

Montants en k€	2020	2021	2022	2023
Licence	2	2	2	2
M 1	-	6	-	-
M1+M2	-	-	20	20
Total	2	8	22	22

Nbre d'étudiants	15	30	65	65
------------------	----	----	----	----

Parallèlement, le Syndicat mixte a fait réaliser en 2018 une étude pour implanter ce Master qui, avec la Licence déjà existante, constituerait une véritable antenne de l'Ecole à Castres et nécessite des locaux adaptés ; nous avons indiqué à l'Université, à l'Etat et à la Région que nous sommes prêts à apporter notre contribution à toute opération d'investissement nécessaire à ce projet.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- approuve le soutien financier à la création d'un Master « Cinéma XR » par l'ENSAV à Castres,
- approuve que la Convention d'Objectifs et de Moyens soit réévaluée à l'occasion de l'ouverture du master, pour les trois prochaines années,
- dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget du Syndicat mixte,

Fait et délibéré à Castres, le 19 novembre 2020

Pour extrait conforme,  
Le Président,



  
Arnaud BOUSQUET